Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le 16/05/2025
ID : 080-218000099-20250430-DEL2025043002-DE

République Française Département de la SOMME Arrondissement de MO

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 30 avril 2025

Extrait du registre des délibérations

n°2025-04-30-02

Date de la convocation
17/04/2025
Convoqués : 23
Présents : 14
Représentés : 3
Absents : 6

L'an deux mil vingt-cinq, le trente avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE Sonia DOUAY, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Gérard LEROY, Patrick BERMOND et Anne-Marie LATEUR

Étaient représentés : Céline TAMPIGNY par Frédéric PINOIT, Vincent DAINE par Patrick BERMOND et Edith DELBEY par Annie COCHET

Était absente excusée : Marie-Hélène MARCEL

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Marylène FRANZ

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

OBJET :

Finances

-

Budget Principal

-

Attribution des subventions

-

Association

Ailly sur Noye Arc et Fleche ASNA

Monsieur le Maire rappelle que les associations tiennent à Ailly-sur-Noye, une place particulière en raison, d'une part, de leur nombre ainsi que de leur diversité et d'autre part, du dynamisme avec lequel elles s'impliquent dans la vie communale.

Il explique que les associations ont été invitées à déposer leurs dossiers de demande de subvention. Il revient au Conseil Municipal de statuer sur les propositions émises par la commission vie associative.

La commission propose d'attribuer à l'association « Ailly sur Noye Arc et Fleche ASNA » une subvention de fonctionnement de 1 000 € et une subvention événementielle de 700 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le 16/05/2025
ID : 080-218000099-20250430-DEL2025043002-DE

Décide :

- D'attribuer à l'association « Ailly sur Noye Arc et Fleche ASNA » une subvention de fonctionnement de 1 000 € et une subvention événementielle de 700 € ;

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

Le Maire
Pierre DURAND